



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Charges ouvrant droit à réduction d'impôt

Question écrite n° 5301

Texte de la question

M Eric Raoult appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, sur les dispositifs d'aide aux économies d'énergie. En effet, il semblerait que la suppression des incitations fiscales aux économies d'énergie a eu des incidences négatives sur les industries fournissant ce marché. Les chiffres de 1987 et les premiers enregistrements pour 1988 montrent une régression des activités de ces industries. Ce sont notamment celles dont le marché s'étend hors de nos frontières, et plus précisément dans le cadre de la CEE, qui sont les plus menacées. Elles redoutent ainsi de perdre la compétitivité qui les caractérisait par rapport à leurs concurrents européens qui sont soutenus par des dispositifs d'aide aux économies d'énergie. Il lui demande donc s'il ne serait pas souhaitable de revenir sur cette suppression.

Texte de la réponse

Reponse. - Les mesures d'incitation fiscale aux économies d'énergie dans l'habitat ont pris fin au 31 décembre 1986 et il n'est pas envisagé de les rétablir. En effet, en raison de la difficulté à définir les équipements pouvant bénéficier de la réduction d'impôt, ce régime était coûteux pour une efficacité parfois incertaine. De plus, ce dispositif pouvait aboutir à un cumul d'avantages fiscaux pour une même dépense en raison des réductions d'impôt existant également au titre des intérêts d'emprunts ou des grosses réparations. Enfin, la généralisation des normes de construction en ce domaine rend inutile la reconduction d'un dispositif d'incitation fiscale qui ferait d'ailleurs double emploi avec les aides directes accordées depuis 1987 par Electricité et Gaz de France pour la réalisation de certains travaux visant à économiser l'énergie.

Données clés

Auteur : [M. Raoult](#) • [ric](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5301

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 1988, page 3198